



Mission régionale d'autorité environnementale
Normandie

Inspection générale de l'environnement
et du développement durable

Rouen, le 21/04/2026

Mission régionale d'autorité environnementale
de Normandie

Affaire suivie par : Sabine SAINT-GERMAIN

Tel : 01 40 61 79 02

Courriel : sabine.saint-germain@developpement-durable.gouv.fr

Objet : absence d'avis - Elaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Hugleville-en-Caux (76)

Monsieur le président

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier relatif à l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune d'Hugleville-en-Caux, reçu le 20 janvier 2026.

Je vous informe que la mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai de trois mois prévu par l'article R. 104-25 du code de l'urbanisme.

Cette information sur l'absence d'avis de l'autorité environnementale est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique.

Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente de la mission régionale
d'autorité environnementale

Sabine SAINT-GERMAIN

Communauté de communes - Plateau de Caux
A l'attention de Monsieur le président
2 place du Général de Gaulle - BP35
76560 DOUDEVILLE

Copie à :

- Préfecture de Seine-Maritime
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
- Direction départementale des territoires et de la mer de Seine-Maritime